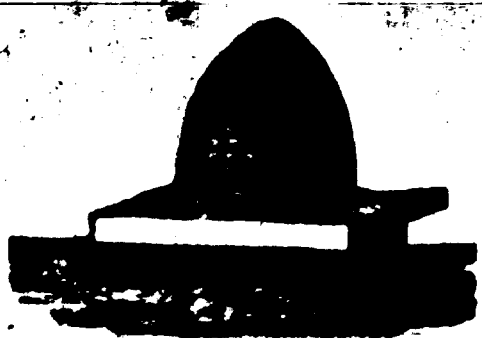


L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 65.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI, 1er JANVIER 1828.

Vol. 1.

Conditions.—L'Abille paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'unx piastres par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants; les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année; les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St-Charles, chez le juge Morel Guiraud.

A la paroisse St-Jean-Baptiste, chez le juge Théron Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur. Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

BOUQUETS AMÉRICAINS.

POUR NEW-YORK.
Un des paquebots de la ville de New-York, devant partir pour New-York le 1er Janvier.
Le navire neuf J. LINTON, capitaine Wibray, est prêt à recevoir pour prendre un engagement, et un autre en bas ou en haut de la fleur, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
E. ROUSSEL & BARTON.

POUR NEW-YORK.
Le navire neuf et chevillé en cuivre CARAVAN, capitaine Thung, maintient à prendre charge à la côte, pouvant prendre 100 boucauds à fret et parus incessamment. S'adresser à **BOWEN, OSBORN & BOWEN.** 17 Décembre.

BOSTON.
Le brick fin voilier, double et chevillé en cuivre GLOBE, capitaine Samuel Thayer, ayant les dix tiers de sa charge engagée, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
Wm. G. HEWES. No. 25 rue du Camp. 17 Dec.

PHILADELPHIE.
Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, est prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
WHITALL, JAUDON & Co. 17 Dec.

NEW-YORK.
Le navire HETTY, capitaine Kittson, préparé à prendre charge au haut de la fleur, et à recevoir parus le coton ou autre fret léger. Pour les conditions, s'adresser à
JOHN P. PAYSON. 7 Décembre.

NEW-YORK.
Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant à prendre charge au haut de la fleur, et peut prendre encore 100 boucauds à fret, si l'on se présente immédiatement—pour lequel on passera, s'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co. 17 Dec.

NEW-YORK.
Le brick de première classe PERUVIAN, double et chevillé en cuivre, capitaine Churchill, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. Louis ou à
BOWEN, OSBORN & BOWEN. 17 Dec.

BOSTON.
Le navire FRANKLIN, double et chevillé en cuivre, capitaine Simons, ayant les dix tiers de sa cargaison engagée et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
STETSON & AVERY. No. 60 rue Bienville. 18 Dec.

NEW-YORK.
La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit:
Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.
Le navire TALMA, capt Marshall.
Le navire ILLINOIS, capt. Waterman.
Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.
Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.
L'époque de leur départ de New-York, est fixé sur le 1er et 15 de chaque mois.
Foster & Hutton.

ÉTRANGER.

VERA-CRUZ.
Le beau brick ASPASIA, capitaine Wm. Massicot, pouvant partir de suite présente un nombre de passagers. L'Aspasia est un bâtiment de la première classe, double et chevillé en cuivre, ayant des bris emmenés par des gens. On pourra prendre du fret, mais on ne peut pas retarder pour cet effet. S'adresser au capitaine Massicot à bord, vis-à-vis la maison bleue, ou à
SAML. P. MORGAN & Co. 19 Décembre.

AVENDRE.—92 boucauds Sucre 1ère qualité. S'adresser à
P. V. BARDET. No. 37, rue St. Louis. 24 Dec.

POUR VERA-CRUZ.
(Un paquebot régulier.)
Partira pour Vera-Cruz le 1er Janvier.
La belle golette UNITED STATES, chevillée en cuivre et fine marcheuse, capitaine Craghead, ayant la principale partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co. 19 Dec.

LA HAVANE.
Le brick fin voilier SARAH-ANN, capt. S. M. Hiscoe, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co. 17 Dec.

LE HAVRE.
Le beau navire de première classe chevillé en cuivre CRESCENT, capt. John B. Hally, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédié à la fin du mois. Pour fret ou passage, s'adresser à
H. PERRET & CHARBONNET. 17 Dec.

LIVERPOOL.
Le brick anglais de première classe MARY BRADY, capt. Lincoln, ayant les dix tiers de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
CORRELL, LESASSIER & KILSHAW. 17 Dec.

LIVERPOOL ou LA HAVRE.
Le beau navire fin voilier MERIEIAN, (ancien classe) capitaine Wm. Adams, du port de New-York, est prêt à prendre un chargement dans des délais courts. S'adresser au capitaine
JULES LE BLANC. No. 102 rue Royale. 17 Dec.

LIVERPOOL.
Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera prêt à prendre charge sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN HAGAN & Co. 17 Décembre.

BAYOU SARAH, BATON-ROUGE.
Plaque minée et les lieux intermédiaires.
Le beau Bateau à Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux aménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES ARMOR. 19 Dec.

BAYOU SARAH, POINTE-COUPÉE.
Et tous les lieux intermédiaires.
Le bateau à vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis à 10 heures du matin et Bayou Sarah tous les Vendredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
L. MILLAUDON. 17 Dec.

NATCHEZ.
Et tous les lieux intermédiaires.
Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er, 10 et 20 de chaque mois; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
L. MILLAUDON. 17 Dec.

LA MOBILE.
Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la maille des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le fret sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à
H. HUNT. Au Bassin. 17 Dec.

BAYOU SARAH.
Baton-Rouge, et les ports intermédiaires.
Le bateau à vapeur, fin marcheur COLUMBIA, partira régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à
John Hagan & Co. rue du Canal. 1er septembre.

BAYOU SARAH, LAUSSE-RIVIÈRE, BATON-ROUGE, PLAQUE-MINÉE, et les autres débarquements.
Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurens, part d'ici tous les Jedis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
Joseph T. Bauduc.

PAROISSE DE JEFFERSON.
COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison le cour de la paroisse de Jefferson, à midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Inaud, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—No. 1, négre d'environ 30 ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfants. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.
Conditions de la vente.—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827.
J. M. HABANG, Juge. 18 Dec.

ÉCOLE SPÉCIALE DE LECTURE.

En 6 mois, et pour 24 piastres.

DANS les écoles ordinaires, où l'on enseigne, pour ainsi dire à-la-fois, et dans le même local, tout ce qui a rapport à la commune instruction, et même au-delà, les enfants, toujours trop nombreux pour être pris tour-à-tour, et rarement assez pour être classés selon leurs forces, sont, par cet inconvénient, généralement retardés dans leurs progrès.

Nos plus jeunes disciples qui ne savent encore rien, au nombre de deux ou trois ou même d'un seul par école, qui ont ordinairement si petite part aux leçons du maître, sont incontestablement ceux qui ont le plus à souffrir de cet état de chose. Comme les autres élèves, ils passent sept heures par jour à l'école. Qu'y font-ils? Ils s'y morfondent et le prennent en dégoût. Une telle contrainte, également contraire au développement des facultés physiques et intellectuelles, dans un âge où la diversité et le mouvement sont si nécessaires que la respiration, les expose encore à des punitions inévitables, dont au moins la crainte pèse sans cesse sur leur moral.

L'inconvénient de la persévérance déguée amène aussi des changements d'écoles. Les maîtres, les sous-maîtres se succèdent ou s'alternent: on les suppose tous doués de sages et pourvus d'expérience, et il en faut beaucoup, quoi qu'on en dise, pour l'enseignement de la Lecture; mais leur attention, fraîchement empreinte de tant d'objets divers, peut s'égarer, dans le peu de temps accordé aux plus jeunes élèves, à la suite de leurs idées égarées et en savoir le fruit.

Les enfants du premier âge n'offrent d'ailleurs, guère d'autres points d'appui que leur curiosité insatiable, qu'ils s'efforcent de tourner en profit, tout-à-la-fois, de leur satisfaction et de leur progrès: mais cette fixité à la même place, ce long silence obligé, dans des écoles où, quant à eux, tout semble fait pour le découragement, en font disparaître l'a-propos, la douceur sériele, le tourment en désordre.

Tels sont les moyens, telle sera la fin. En effet, l'expérience est là pour nous apprendre que ces pauvres enfants, victimes du défaut d'ordre parmi les hommes, espèce de hors-d'œuvre dans nos écoles, n'arrivent à la Lecture, souvent, qu'après plusieurs années. Heureux encore si, après tant de peines et d'ennuis, ils en possèdent les véritables principes, dépouillés de toutes ces fausses combinaisons, de cette hiéroglyphique mémoire, qui font tant de tort à la netteté des idées, et compromettent souvent la saine prononciation.

Il est inutile de dire que le retard de la Lecture entraîne, de nécessité, celui des autres connaissances. Trop convaincu de la vérité de ce tableau, lequel on pourrait beaucoup ajouter, Mr. REY a résolu d'ouvrir, à un point central de la Nouvelle-Orléans, une École où ne seront reçus que les seuls enfants qui devront y apprendre à lire. Là, se trouveront réunis, sous les yeux propres à convertir en amusement une application jusqu'ici rebutante, à développer sans effort l'intelligence de nos jeunes élèves, à les préparer même aux premières notions d'orthographe, de grammaire, d'écriture et de calcul.

On conçoit que M. Rey, restreint à une seule classe d'élèves auxquels il veut donner tous ses soins, et sans égard à la dépense, devra recevoir une rétribution qui, sans excéder les facultés communes, soit pourtant en quelque rapport avec son dévouement, et cela est nécessaire au maintien d'une école qui regarde comme un service rendu à l'enfance, et dont il résultera, encore, à tout prendre, une économie notable pour les parents.

M. Rey apprendra à lire aux enfants qui suivront son École, dans l'espace de six mois, et pour la somme de vingt-quatre piastres, payable par sixième et à la fin de chacun des six mois. Les enfants qui auront lu plus tôt seront néanmoins conservés jusqu'à ce terme; ceux, en petit nombre, dont le défaut de facilité n'aurait pas été à l'origine complètement vaincu, ou dont l'extrême jeunesse n'aurait pas permis un plus prompt développement, seront ultérieurement maintenus dans l'École, à raison d'une piastre par mois.

La somme de 24 piastres n'est susceptible d'aucune réduction, quand même les enfants présents compteraient déjà plusieurs années d'école, si néanmoins ils ne savent pas lire, et s'ils la savent, ils ne sont plus de la compétence de Mr. Rey.

Les enfants auront lire, ainsi qu'on l'a vu, dès qu'ils seront en état de prononcer facilement, et de sorte qu'il y ait déjà de la suite dans les idées, tous les mots de la langue, dans le premier livre tenu, sans faire de fautes—ou que très peu dont ils ne puissent se reprendre eux-mêmes, au simple avertissement qu'ils auraient mal dit, sans toute fois les noms propres.

Ce n'est là, à proprement parler, que le mécanisme de la Lecture; mais elle est assurée, du moment que les enfants le possèdent par de bons principes. Les exercices dont ils auront encore besoin, et qu'ils trouveront dans toutes les écoles où ils iront puiser conjointement d'autres connaissances, découleront comme de source, et leurs progrès dans l'art de bien lire seront d'autant plus rapides, que, toujours bien servis par l'ensemble et la netteté des premiers éléments, acquis sous un seul maître, et de plus en plus lucides, il ne leur restera plus rien à faire, sous le rapport du mécanisme.

Nous avons vu, au contraire, que les enfants qui ne possèdent pas, croupissent dans les écoles ordinaires; qu'ils y sont déplacés; qu'à charge à eux mêmes et aux autres, ils ont une occasion de désordre: ajoutons qu'on est peu satisfait de les y recevoir. Aussi M. Rey a-t-il été fort applaudi par tous les Instituteurs à qui il a fait part de son projet, dont l'exécution doit beaucoup à leurs conseils.

Les avantages de cette École spéciale, qui seront de plus en plus appréciés, sont trop considérables pour négliger de les faire partager aux deux sexes, et c'est même un moyen d'en garantir la stabilité. Il n'y a, en raison de l'âge, aucun inconvénient réel à ce qu'ils soient réunis dans deux salles attenantes, ou dans une seule, mais en deux fractions, avec un double appareil d'enseignement, ainsi que toutes les dispositions locales qui répondent au but de rendre impossible toute communication entre les deux sexes, autrement que sous les yeux et par la permission obtenue du maître.

L'École sera ouverte le 1er Janvier 1828, dût-elle ne l'être que quelques jours après, afin de suivre l'année régulièrement par ses deux semestres, au bout desquels s'opérera toujours le renouvellement des écoles.

Les Parents qui seraient dans l'intention d'y mettre leurs enfants, sont priés de les faire inscrire le plus tôt possible, au bureau de l'Abille, ou aux Bureaux de Mrs. JORDAN, LAVE, ROBERT, et de faciliter ainsi le choix définitif du local, dans lequel on voudrait admettre toute l'utilité et l'agrément que comportera le résumé des inscriptions dont les listes seront closes le 25 Décembre.

On s'efforcera de placer l'École au centre des écoles inscrites pour la suivre. Sa situation sera de suite annoncée. Les parents qui la jugeront trop éloignée de leur demeure, seront libres de retirer leur inscription.

Les inscriptions faites pour les jeunes demoiselles sont toutes révoquées, si le local ne remplit pas les conditions mentionnées plus haut.



L'Heureux Bureau de P. V. BARDET.
Rue St. Louis No. 37, en face de la boutique Hewlett.

EST ouvert pour toutes sortes d'affaires d'échange en toutes monnaies sans cours aux taux les plus bas d'escompte. La première loterie qui commença les affaires de cet hiver, est celle de

L'Église Catholique, SECONDE CLASSE.
Qui sera tirée POSITIVEMENT Le 5 Janvier prochain, à la Bourse Hewlett, à 5 heures du soir.
—GROS LOTS—
\$10,000, \$8,000, \$6,000, \$4,000, \$3,000, \$2,000, et 6 de \$1000, &c. &c. &c.
Billets entiers, \$6. Paquets de 10 billets \$60. GARANTIS 20 PIASTRES.

On pourra prendre aussi, dans la LOTERIE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE, 2ème classe, à la Bourse Hewlett, le 9 Janvier 1828. Prix des billets, \$5, \$3, \$2, \$1, 25.

BUREAU CÉLÈBRE DE MALCOLM.
(Enseigne de la Roue de Fortune.)
Le vieil établissement, au No. 26, et le nouvel établissement rue de Chartres, sont maintenant ouverts pour la saison, et de toute sorte d'affaires d'échange en traites ou monnaie sans cours seront faites aux taux les plus bas d'escompte. Les affaires de Loterie seront, comme ci-dessus, conduites de manière la plus satisfaisante. La première loterie qui commença les affaires de cet hiver, est celle de

L'ÉGLISE CATHOLIQUE, SECONDE CLASSE.
Devant être tirée le 5 JANVIER 1828
GROS LOTS :
\$10,000, \$8,000, \$6,000, \$4,000, \$3,000, et 6 de \$1,000, &c. Paquets de 10 billets \$60, qui doivent tirer 20, 22, ou 24 piastres assurées; les coupons gagneront en proportion.

Loterie de l'École Publique, 2e classe. La seconde, successivement, doit être tirée le 9 Janvier 1828. Prix des billets: \$5, \$3, \$2, \$1, 25. M. N. B. La Roue de Fortune qui s'est manifesté tant de fois la saison dernière dans ces bureaux est un sûr garant pour ceux qui voudraient tenter fortune. 20 Nov.

LE TIRAGE OFFICIEL DE LA GRANDE LOTERIE CONSIDÉRALIÈRE DE NEW-YORK, No. 9.
A été reçu au Bureau de Loterie de MALCOLM, rue de Chartres No. 28, 11, 23, 1, 33, 40, Sont les numéros sortis.

Il a eu le plaisir, lorsqu'il était à New-York, de recevoir de quelques-uns de ses amis, des ordres pour prendre des billets lesquels ont été favorables; dans une circonstance un de ces messieurs ayant tiré un lot de cinquante piastres, il ne lui manquait que deux numéros pour gagner ce qui de \$20,000! On peut, pour ainsi dire, assurer la même chance au Bureau de Malcolm, et de ceux qui voudront profiter dans les Loteries de cet Etat qui doivent se tirer sous peu. 4 Dec.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant. S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 Dec.

FRUITS FRAIS.—30 caisses Fruits, 50 pailles de Fignes 10 bil. Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm. Tell, et à vendre par J. P. PAYSON 4 décembre

N débarquement des navires Home et Jan. Grent, de Liverpool, et à vendre par soumission:
Toile à chemises de 4-4, Robes de nuit avec bordures colorées, Velours mouché blanc et noir, Mouchoirs romain bleu, Mouchoirs Marins, Mouseline de 4-4 et 6-6, Indiennes et mousselines rayées, Court-pointes, etc. Les marchandises ont été tirés de débarras.
RENEZDY & BOURGEE. 25 Dec.

LOUER.—Une Nourrice jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Sacs de TA-BAC, de première qualité, à vendre par **JEAN GOULÉ.** No. 5, Rue Toulouse. 6 Dec.